

La municipalité se rapproche de Bourgneuf

Publié le 15/02/2017



Une signature pour officialiser une relation entre le centre d'accueil et d'orientation et l'hôpital de Bourgneuf. © DESSAGNE Gilles

Vendredi 10 février, la municipalité de Peyrat-Le-Château représentée par Stéphane Cambou, son maire, a officialisé une relation dans le domaine de la santé avec l'hôpital de Bourgneuf.

« Oublions les frontières et ayons du bon sens ! »

Par la signature d'une convention, elle professionnalise petit à petit l'accueil des réfugiés sur la commune de Peyrat-Le-Château. Une cinquantaine de demandeurs d'asile accueillis dans le centre d'accueil et d'orientation (CAO) du bourg et venant de 5 pays sont concernés par ce nouvel accord.

« Oublions les frontières et ayons du bon sens ! » Voilà, en quelques mots, résumées les paroles du maire.

Peyrat-Le-Château située en Haute-Vienne mais limitrophe de Creuse aurait plutôt culturellement et administrativement le « réflexe » Haute-Vienne avec, dans le cas présent, une aide aux soins au CHU de Limoges, située à une cinquantaine de kilomètres. Bourgneuf, située, elle, à une vingtaine de kilomètres paraît plus accessible et donc logique.

La directrice déléguée de l'hôpital de Bourgneuf, Sophie Martageix, a reconnu qu'il avait fallu s'adapter à ce public nouveau, en particulier dans l'accompagnement avec un traducteur.

Soins de proximité

Voilà un véritable projet et une nouvelle relation dans le cadre de soins de proximité avec une mise ne place d'une « graduation » dans leur prise en compte et ce, pour éviter les engorgements de certains centres au dépend d'autres.

Cette relation interdépartementale n'est pas vraiment naturelle sur le territoire de Peyrat-Le-Château et peut certainement amener d'autres projets pour sortir d'un isolement géographique dont souffre la population.

Les va-et-vient entre la Creuse et la Haute-Vienne existent pour les habitants de chaque département ; pourquoi ne pas les concrétiser au niveau des services de proximité ?

Cette nouvelle convention vient compléter les diverses actions mises en place par la municipalité en terme de santé publique, actions prioritaires pour l'actuel conseil municipal.